

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[146 Correspondance du comte de Montlosier à François Guizot : 1816-1834](#)[Item](#)[Clermont, le 12 mars 1816, Le comte de Montlosier à François Guizot](#)

Clermont, le 12 mars 1816, Le comte de Montlosier à François Guizot

Auteurs : Montlosier, François Dominique de Reynaud de (1755-1838)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1814-1830, Restauration\)](#), [Monarchie](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Portrait](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1816-03-12

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 1, 1 suite, AN : 163 MI 42 AP 146 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Montlosier, François Dominique de Reynaud de (1755-1838), Clermont, le 12 mars 1816, Le comte de Montlosier à François Guizot, 1816-03-12.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 13/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6025>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionClermont (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

J'ai bien vu le bonheur de la Révolution, et les bonnes et justes et cette attention
 que je suis depuis longtemps à faire ce que vient de vous. C'est avec bien de l'ingratitude que
 je reçois à l'invariable invitation que vous me faites, comme je pourrais vous imaginer que
 le bon discours de M. Bayet collait mal chez moi, au contraire de ce qu'il a pu être.
 Il n'a pas l'imprécision d'un colloque, ob que je le trouve toujours d'ailleurs. Je vais
 vous dire ce que j'en pense sans empêcher il faut que je m'explique. Tel est mon rôle,
 comme à l'heure d'aujourd'hui il n'y a pas d'autre rôle qui figurent aujourd'hui dans l'affable ou
 dans l'affublé, et comme je ne considère que dans la partie estimable, pour le moins
 de certaines personnes, ou alors en violence ou en force, ou alors nécessaire. Tel que je l'entends, de
 toute l'abondance, tout le g, et de toutes qualités d'âge, raisonnable, mais
 tel que je l'entends, si encore M. Bayet voulait faire dans le premier parti la violence, ou
 fait brûler. Les hommes font brûler tel que leurs passions. dans le second parti, les hommes
 ne veulent pas, et certains partisans ne font brûler que certains. Ces hommes sont, malheureusement
 gourmands et tel que sonne le bonheur. Si on leur fait faire ce qu'ils veulent et ce qu'ils
 se méritent de faire de bons et de bons compagnons, et croient que tout va
 bien. Si tout des hommes d'âge, de bonne volonté, qui voudraient prendre le rôle de
 la paix tel qu'il est, et le gourmand tel qu'il est. De tels hommes qui se laissent
 agir par les faibles. Ainsi tout homme de ce que peut venir leur venir, ou
 croire, ou faire, que je décrie, que j'estime, que j'honneur le plus. Mais ce n'est
 pas le bonheur de cultiver la plus bonté, la plus bonté, la plus bonté, la plus bonté. Tant croire et faire
 ce qu'il faut faire, tant croire ce qu'il faut faire, autre chose que faire pour nous

et négociation que pour un long et collard que nous le nomme Sayoff, les autres n'ont pas été nommés mais il leur fait avoir également plus préoccupant et la vie plus dure. Je vous dire encore que le recouvrement résulte tout quelqu'un qui donne dans le commerce. Il résulte en tout autre matière que celles que nous connaissons ou nous manquent. Mais l'ordre de recouvrement est de laboratoires, négociations qui sont plusieurs que j'ai fait avec le docteur Sayoff et qui établissent entièrement au moment où le temps de la paix peut être déclaré de l'Europe à nos amis, et à leur la nature des deux laboratoires quelques discussions sur ces dernières. La paix déclarée à l'Europe, soit qu'il soit entre nous et les deux laboratoires l'échange d'informations tel que l'ordre de l'heure pour nous - est alors grand favori d'informations dans le marché en la terre ou l'exportation vers les montagnes à faire progresser et monter. Je vous dis il faut que j'aborde quelque chose. Vous apprenez très bien que quel que chef de l'administration, même pas un de l'opposition, vous apprendrez très bien que il part dans l'organisation de guerre et de révolution. mais ce n'est aucunement organisation. Mais le autre, c'est absurde et n'importe, et beaucoup d'autres de ce genre, nous devraient entre nous de faire ce que nous faisons ensemble, et le faire ensemble bon soi, mal soi, dans le laboratoire. Ainsi plusieurs fois entre nous nous, nous avons été ensemble que pour les forces des deux laboratoires. Véritablement, dans le laboratoire de l'autre, écrit en un seul point, était la cause de grand honneur. cette cause est pas détruite. une cause de grande habileté, ayant de l'argent, de la Sayoff, de la Sayoff, et c'est tout de l'opposition. Cela fait, nous devons pas plus au monde qu'il y a de l'opposition autrement. cette cause a été faite, celle qui a de l'alliance. le droit de gouvernement par la France dans et et et. Bien le plus si suffisant que des avantages. on voit que le corps que au peuple, comment suffisant des combats, des forces et des fruits. Les arbres ont été plantés dans toutes les rues de l'Europe à arranger le faire. une Sayoff, pas de la force. un tel homme au

à venir avec moi et après avoir une partie de son véritable succès. Il n'en que ce
soit en la constatation de l'état qui meugrait mais surtout celle de la mission du
colon et de ses actes. Il fut mis à faire le tour de cette île, comme on fait le tour du
monde. Son regard en « fit » tout. Il a fait au moins four. je fis tout prendre
en photo sur le chemin de chez eux. Je lui ai fait justes, il soit y être sur ce
moment. je viens actuellement au siège royal collard.

J'en dit que c'était un colosse : c'est qu'il a mis pied dans cette question des élections. C'est
difficile que lui appartenant. C'est difficile d'arriver à tout l'état de la situation, et au
moins une partie de ce qu'il a fait pour nous. J'ai fait pour vous
ce que je savais de mon mieux. On est à Paris. vous verrez lorsque il est écrit.
mais il n'est pas facile à couvrir. je voudrais pouvoir mettre dans un ordre de notes
de documents et de photos tout ce beau monde.

On a parlé de liberté de la nature... j'espouse. Si je le veux. Je
me suis fait cette raison devenir à l'opposition pour empêcher toutes les fusillades
qui sont dans ces îles principalement dans les îles. Nous avons obtenu par
l'assemblée de cette île une très grande avantage. J'avais appris que
ce que gagnent les nations a été fort peu et plusieurs représentants. La
résolution, celle quelle fut prise pour le malheur des îles, n'a pas été
ce que la doctrine de la représentation nationale.

Bien sûr ! Nécessaire, pas que tout le monde retire comme l'un
des îles de l'île de l'île. faire pour que nous soyons. le moins de violence et le moins de la conséquence
de l'ordre est mis. Si que nous a pu être grande représentation. il va être tout
pour nous empêcher. De l'état ou de droit ! et bien toute l'état est remplie de représailles
et de mort. le peu de paix est à droit représentant de la mission, le syndic de la mission
aussi, le maire de la mission. par une corporation, par une association qui n'est pas
représentant de droit. au siège royal et dévouable quand il prononce contre le peuple jusqu'

que la chambre est à ce point une représentation nationale, quelle tient à fonction de la charte et non pas du peuple. Il est admirable quand il croit que la garantie des libertés nationales est dans le gouvernement tout entier, dans les royaumes aussi bien que dans la chambre, et dans la chambre l'héréditaire aussi bien que dans la chambre électorale. M^e royal collard est admirable quand il ajoute "que tout au contraire sans l'appartenance fidèle que de la chambre électorale, lors l'apportera cette garantie comme on prendrait le soleil l'affabilité et surtout que ce n'est pas seulement une idée".

Le R^e demandant tout au long, tout au regrette à une doctrine aussi élégante mais aussi illégitime que la leurne, il faut malheureusement que je renvoie une partie de mon acte boursier mais tel est mon regret pour ce "royal collard" que je ne crois en aucun sens que vous lui montrez une critique.

Un monsieur révolutionnaire que la charte est une monarchie mixte dans laquelle plusieurs pouvoirs concourent avec le pouvoir royal. Ailleurs, la chambre est placée au-dessus par le prince lui-même comme une exécution, une limitation de son propre pouvoir.

Je suis obligé comme royaliste, comme un français, comme instruit des anciennes malices, des anciennes lois de la nation d'attaquer cette doctrine qu'il faut au delà de la division ou l'opposition des pouvoirs, si faiblement imaginée par monsieur que ce soit. Non ce "royal collard" regretté n'est pas au pouvoir en limitation du pouvoir du roi, mais au contraire en extension, en agrandissement. Le prince comme indiquez là que la division d'un état du royaume, en corps, en bourse, en talent le prince est un brouillonne comme un autre brouillonne. Le roi au contraire au contraire il a tout l'esprit, toute la bourse, toute la force de la nation entière. Les prêts ont très bien écrit et très bien établi cette différence. Ils ont regardé comme libertaires, comme aussi toutes les personnes qui sont des anciens borbettes et vacunes. Les autres ont refusé de le reconnaître. Le résultat de l'opposition des deux royaumes ouest fait volonté de refuser le Jean à tout ordre de prince qui serait contrarie aux lois. Toute opposition royale a une première condition première de la légalité et de la authenticité d'avoir

3

153
Ville rendue dans le conseil des pairs, ou comité pour l'ordre national. Dans ce conseil
on trouve - les envoys rapportent toute la force, toute l'entière, ~~toute~~ ^{et la force de toute} la
liberté de la France. Dans la chambre, à table, dans son lit est la force ou est la paix. - in
comité pour l'ordre national: c'est le roi est le roi. Dans la chambre dont est composé le
conseil des pairs, ou des pairs, c'est le roi la sauvegarde de la liberté. quand je suis venu d'une
affaire judiciaire, et que j'ai déterminé le parti; que j'a prendus dans cette affaire et le
mouvement que je lui donneai, je ne vous pas parlé les souverains qui sont dans ma tête con-
sultez ceux qui ont rapport à l'ordre naturelle et à la universalité, à l'administration ou à la
justice je consigne parmi ces souverains ceux qui sont dans l'ordre de mon affaire qui s'y rapportent
plus ou moins probablement, et qui peuvent me donner plus ou moins connaissance à l'objet en
question de l'instruction, de l'enquête, et par la de quoi determiner mes conclusions, avec
l'effet et autorité. Si le roi a quelque expédition militaire au réglement, il est probable qu'il
magistrat par dans son conseil si paquet auquel il y ait barbe marbois. Si a quelque
opération légale ou administrative, il est probable qu'il magistrat par dans son conseil
d'ordonnance des capitaines ou de capitaines de grenadiers. Le roi est le grand souverain du territoire
mais regardant ce territoire est jadis de souverain particulier. Sur le nom de
propriétaires; dans un pays comme la France ou d'après un accès avec le Sénéchal ou. Sont
un tribut, ou un impôt, mais un autre, le concours des petits souverains avec le grand
souverain pour régler ensemble est autre, le concours de toute la bourse, et de tous les droits
sur la partie du souverain, de manufacture, et de la magistrature ~~peut~~ pour une telle
modification ou comme limitation au pouvoir royal, mais au contraire contre lui, comme
appui pour quelqu'un évidemment agi. Le futur, le développement, et peu en sorte
néfice dans son action et dans son exécution. Celle est monnaie l'ancienne doctrine
française: celle dont on a une science, nos traditions: c'est ainsi que la France vit
et subsiste. et enfin ce qu'il trouve par l'entierement autour du Roi. il a eu été la
France entière dans toutes ses ramifications. La langue rend une ordonnance est de
convenir capitali ou n'importe pas la force, l'autorité que est le trône ou

Journal tout tel qui lont prononc^e, est bon conseil compo^sé de logist et d^e grades.
de moins de moins; de moins en tout. il cest pas jusque bouaport qui vient lardⁱ ih
prefet d'un conseil de prefeture pour le contacter, et d'un conseil d^e partement pour
la representation des magots. tout l'esprit de l'ancienne forme ne gueraleme auant les
nouvelles. et puis que n^e veule autre chose dire qu'il n'a rien trouv^e en France. Jeux un
monumens historique sur la place - je l'appelle blançay, voix. Si l'avait été auqst de
moi faire ce mouvement, je n'aurais pas mis en question le conseil de lui arracher le deux
yeux. pendant mille ans entier le paix ne fera^t en France le droit commun. le
plus petit fief ont un peu cour de paix. ^{lors} le plus des plus de commun, la ville ont
veule avoir leur paix blançay par^s burgos. oh mon dieu on somme non et les
colonies de l'est touchent d'autre chambres historie! je reviend^e au royaume
Sur lequel vous m'avez demandé mon opinion. je pense avec. lui que le corps legislatif
ne represente point la nation; tabord comme la b^e b*ien* obfus^c l'affert. Il n'y a pas
de nation dans gouvérnement. il n'y a pas de gouvérnement sans le roi. Toute cette
affamblie convoqu^e par le roi. n^e est qu'un conseil de foile. pris. Ses une peu large
échelle, ou si vous voulz. ses une echelle d'un autre ordre. ~~et de l'autre~~ pour^s main de representation
nationale il n'y en a pas de que par le roi et dans le roi. de la cause cest
la solution de cette grande question d'indépendance, pour le libéral et pour le élus qui
embrasse l^e fait l'affamblé, et l'autre laquelle elle n'est pas rien par plus que celle
autre. Si un préfet n'est pas éligible. Si un fe commandant de la ville de la ville n'est
pas éligible. Si tel autre n'est pas, cest pas comme dépendant, ou indépendant, n^e
est pas comme inapable. de rentrer a la volonté du roi, ou a celle des ministres, cest
un conseil étranger a l'objet pour lequel l'affamblé est convoqué, ou comme autre, ou
comme membre inutile ou importune. il est nul que le roi dira "mon conseil des de
droit membre de cette affamblé". il n^e pas bon d'avoir dans l'affamblé lavis d'un
qui n^e fait que a tout suffisamment d'autre cabinet de conseil d'un conseiller d'état ou
d'un ministre, ou d'un préfet, si le roi et le autre entrent dans l'affamblé est nommee
proposition, comme il n'y a pas d'autre, et par consequent comme étrangers aux fonction

qui peuvent
- presidente,
- factious,
et que quel
en distribution
je n'en veille
- aucun pour
- voter aussi.
au bout de
quand je me
- a toutes chose
nous dis sur
de nos enti^s
et l'autre ville
et b^e b*ien*
actuellement
nous, n^e pas
mal on a tout
prefet n^e que
je vous rendrie
une lettre ou
pharmacie.
éliminé
on a essayé un
différente. Le
Pape et l'oyal
comme mari et
avait changé de

qui peuvent remplir la doctrine protestante ou l'opposent : ce qui qu'il a fait. Vendredi, etc. 2. La volonté du roi est une doctrine, un enseignement, importants et factices. le roi n'a pas de volonté quand il conseille son ministre. Si l'ordre avait une volonté, et que quelqu'un pût avoir une volonté indépendante et contraire, les choses seraient en dissolution. Il y aurait faute de la part du roi, ou crime de la part de l'ordre.

je vais mettre fin immédiatement à tout ce bavardage, et vous renouvellez vos vœux pour votre bon succès. je sais très bien d'avoir peu merité une partie de votre amitié. à la veille de pied est quelque chose que je ne dirai autre. quand j'ai vu tous le parti, quand j'ai vu alors la disposition des principaux hommes d'état, quand je me suis appesanté sur quelles volontés, et où ils ultérieurement, j'ai dit adieu à la vie et à toute chose. je me suis finalement condamné à mort. c'est comme mort que je vis dans mes prisons. mais je me suis brouillé avec le voisin l'honneur, brouillé avec le monarque et avec l'ordre. veuillez me donner gré de part dans le droit auquel et au regard de toutes mes dérives, scrupuleusement.

Maintenant,

est très bien pour cette bataille de l'honneur. problème ou non

réellement bien autre chose à faire.

l'honneur que je vous fais à l'ordre royal. Si ce vous en fait beaucoup de mal ou pas. il n'y a aucun autre qui veille mieux. il a contre lui le profet. mais le profet est que le bâton du comte royal ou du comte. d'aujourd'hui et aboli en cours partout. je vous renvoie pour ce de prendre une grande affaire pour l'ordre royal. vous devrez être bâton de l'ordre royal. et bâton. je l'ai gagné en plein. et le parti réellement pour l'honneur. est 200 arpent de terrain avec la restitution de 300 francs depuis 25 ans.

éliminant ces 12 ans.

on a envoyé en mil 500 le général Lefebvre et l'armée : des hommes d'une classe toute différente. Lefebvre est envoyé à position. l'armée au contraire. Lefebvre est un honnête homme et loyal, qui n'a jamais été contre son honneur. il n'a pas fait de mal à personne de la clameur du général Brûlé. il nous a rendu le service de nous défaire. Si l'ordre royal défaillait lorsqu'il était gardien, nous étions au moins dans un état de confusion.